

Réunion d'ExpertEs internationaux

Néolibéralisme et éducation

Jeudi 23 et vendredi 24 janvier 2014

HEP du Canton de Vaud – Lausanne

Notre premier texte s'intéresse à savoir comment et pour quelles raisons l'évaluation de la qualité des systèmes éducatifs est, depuis plus de dix ans maintenant, plus que jamais mise sur le devant de la scène. En nous basant sur le texte du professeur François-Marie GÉRARD, nous définissons la notion confuse de qualité grâce à plusieurs critères et indicateurs. Nous avons apporté notre touche personnelle en ajoutant quelques indicateurs qui nous semblaient plus que pertinents afin d'enrichir cette notion de qualité.

Nos analyses - effectuées sur quelques pays européens - sont réalisées grâce à des analyses en composantes principales (ACP) et grâce à des classifications ascendantes hiérarchiques (CAH). Ces deux outils méthodologiques nous ont semblé très intéressants car leurs résultats permettent un regard différent des conclusions classiques observées dans les diverses revues des organismes internationaux, à l'instar des résultats proposés par l'OCDE.

Notre second texte fait le point sur le NPM et les hautes écoles universitaires suisses. Depuis plus de vingt ans maintenant, deux préoccupations majeures s'imposent au sein des hautes écoles mondiales : celle de l'efficacité et de la performance de leur système, l'objectif étant de rendre leur fonctionnement plus efficace. En conséquence, le modèle humboldtien de l'université, prédominant en Europe, perd du prestige devant un modèle plus libéral.

Les nouvelles politiques alors mises en œuvre dans les institutions de niveau tertiaire visent à développer une logique du New Public Management (NPM). Le NPM ne fixe pas d'objectifs mais s'occupe des outils. En clair, le politique fixe des objectifs et laisse à l'institution le soin de choisir les outils les mieux appropriés afin de les atteindre. Ce sont ainsi quelques outils spécifiques empruntés au NPM qui sont apparus au sein des hautes écoles universitaires suisses. Nous proposons de les identifier et d'essayer de comprendre les enjeux, les tenants et les aboutissants de leur introduction au sein des institutions tertiaires suisses.

Question 1 : Selon les économistes, et sans prétendre à l'exhaustivité, libéralisation, déréglementation, privatisation et désengagement de l'État sont les lignes directrices défendues par le néolibéralisme.

a) En matière d'éducation, peut-on parler de désengagement de l'État ? Si oui quels ont été (sont) les éléments déclencheurs de ce désengagement ? Au détriment de quoi/qui s'est fait ce désengagement étatique, quels étaient (sont) les objectifs poursuivis et pour quel(s) résultat(s) escompté(s) ?

b) Que pensez-vous de l'influence des politiques dites « néolibérales » sur l'éducation au sens général (éducation primaire, secondaire et tertiaire, formation, recherche et développement, innovation) ? Selon vous, est-ce une bonne chose, si oui en quoi ? Si non, quels reproches, quelles limites y voyez-vous ?

c) Est-ce que plus d'interventionnisme de l'État permettrait d'en finir avec le néolibéralisme ? Si oui, quelle est la marge de manœuvre des États ? Sont-ils capables de davantage d'interventionnisme en matière d'éducation ? Si non, pour quelle(s) raison(s) ?



Question 2 : Les politiques éducatives sont nationales. Toutefois, on constate un axe normatif commun en éducation: on retrouve presque partout les mêmes composantes utilitaristes et individualistes, articulées de diverses manières à la logique du marché et au modèle de l'entreprise. Les visées politiques nationales d'éducation sont devenues secondes par rapport à une logique générale d'intégration économique sur le marché mondial.

En d'autres termes, les politiques éducatives nationales s'alignent sur les politiques éducatives « européennes » voire « mondiales » dessinées par les organismes internationaux à l'instar de l'OCDE, de la Commission européenne ou encore de la Banque Mondiale pour ne citer que ceux-ci.

On a l'impression que ces politiques éducatives « européennes » ou « mondiales » s'imposent d'elles-mêmes (« totalitarisme libéral » selon l'expression de PESQUEUX, 2007).

Est-il nécessaire, selon vous, de « contrer » les politiques néolibérales ? Si oui, en quoi ? Par ailleurs, nous aurions apprécié votre avis sur les moyens que vous préconisez comme devant être mis en avant (mis en œuvre), en concertation au-delà des frontières, afin de « contrer » les politiques néolibérales.

Notre troisième texte met en relation systèmes éducatifs et systèmes de formation avec le néolibéralisme. Il s'appuie sur nos deux rapports précédents (J.-L. CHANCEREL, 2011 & 2012) ; nous y aborderons la problématique des systèmes éducatifs, leurs relations avec la société et leurs élaborations. Nous traiterons successivement les résultats de deux réunions qui nous ont paru comme déterminantes : le « *colloque LIPPMANN* » des 26-30 août 1938 à l'Institut International de Coopération Intellectuel au Mont Pèlerin (Suisse) et la réunion du Comité de l'Éducation de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) au niveau des ministres (19-20 octobre 1978). Nous tenterons de saisir ce qui se cache derrière les notions de système éducatif et de système de formation ; nous replacerons ces notions dans une

perspective néolibérale en plaçant la situation présente dans une perspective historique. Nous mettons en perspective avec les principes généraux du néolibéralisme et l'évolution des formes de l'éducation et de la formation. Nous envisagerons cette évolution en relation avec les changements dans la société et les diverses adaptations des systèmes éducatifs et des actions de formation. Nous nous pencherons sur l'actualité et la structuration des systèmes de formation. On dit qu'ils sont en crise ; nous nous interrogerons sur les aspects principaux de cette crise en les mettant en perspective avec les idées néolibérales. Nous analyserons certains aspects en relation avec les aspects technologiques. Nous explorerons successivement les théories de l'apprentissage en relation avec les processus d'apprentissage, la notion d'objectif pédagogique qui découle directement des théories de l'apprentissage, la pédagogie par objectifs et la pédagogie de la maîtrise actuellement hégémonique et la pédagogie en relation avec les compétences qui est une émanation de la pédagogie de la maîtrise. Nous appuyant sur les notions de schéma et de schématisation, nous proposerons le contenu de ce que nous nommons une topique éducative, une description en termes de lieux de l'appareil éducatif d'une société donnée, ensemble de dispositifs et d'institutions où se jouent en continu de manières à la fois implicite et explicite des dynamiques, des élaborations, des structurations, des censures, des transformations, etc. Enfin, nous esquisserons une réponse aux enjeux actuels en matière de formation et d'élaboration des systèmes de formation. C'est définir un dépassement du néolibéralisme en éducation.

Question 3 : Certains considèrent la pédagogie de la maîtrise et l'approche en termes de compétence comme la fin de l'évolution en matière de système éducatif et de système de formation. Que répondre à ces personnes ? Quels seront les dépassements de la situation actuelle ?

Dans un quatrième texte, nous ferons une analyse de l'école telle qu'elle est actuellement. Nous le ferons à partir d'une notion que nous avons élaborée : la scolarité qui n'est pas autre chose que l'état scolaire ou la forme scolaire. Nous présenterons quatre indicateurs (indicateurs de scolarité) : la participation des apprenants ; les unités de lieu, de temps et d'action ; l'équilibre entre besoins et demande sociale et le contrôle et l'évaluation des apprentissages.

Question 4 : L'école qui est le paradigme des systèmes de formation est-elle une bonne forme pour transmettre les savoirs et accompagner les apprenants ? Le néolibéralisme ne remet pas en question cette forme : quels sont les changements qui doivent intervenir dans les relations entre structure scolaire et société ?

Dans un cinquième texte, nous traiterons des régulateurs et des régulations ; nous présenterons de façon critique trois processus de régulation. Ils concernent les processus pédagogiques, c'est-à-dire les actions menées dans le cadre d'une formation. Par l'analyse de ces mécanismes de régulation, nous montrons que le néolibéralisme, en tant qu'idéologie, a non seulement transformé l'organisation et les fondements des systèmes de formation, mais aussi introduit de nouvelles pratiques dans ce qui est le rôle premier de toute formation, l'acquisition des connaissances et la structuration des compétences. C'est peut-être sur cet aspect qu'il a le mieux réussi ; il est devenu hégémonique, à travers la pédagogie de la maîtrise et l'amplification du rôle de l'évaluation ; il a transformé l'identification des besoins de formation par les apprenants en des analyses des besoins en transformant ces démarches en des entités abstraites au service de l'organisation des systèmes de formation. À partir de ces analyses, nous traiterons de la régulation des processus pédagogiques à partir de trois régulateurs qui constituent le fondement du néolibéralisme en éducation : le contrôle et l'évaluation et leur relation aux systèmes éducatifs et à la scolarité, la didactique et son inscription de plus en plus fréquente dans des mécanismes de marché et

l'analyse des besoins et son utilisation dans les systèmes de formation. Ce dernier aspect est à mettre directement en relation avec le pouvoir des nouveaux médias et la globalisation de la société qui montent en puissance dans les systèmes éducatifs sans pour autant y trouver une place à la mesure de leur puissance de diffusion.

Question 5 : Le néolibéralisme a valorisé la régulation par l'évaluation et l'approche qualité ; ce type de régulation permet-il une adaptation des systèmes éducatifs et des systèmes de formation à la fois à la demande sociale et aux besoins des apprenants ? Faut-il développer d'autres approches dans une perspective de dépassement de la seule employabilité comme critère d'efficacité des systèmes ?

